

Sujet: PC 027 165 22 F0026 - Conches-en-Ouches (27) -parc solaire

03/01/2023 1

Autres action

Madame, Monsieur,

Le projet photovoltaïque sur le territoire de la communes de Conches-en-Ouche (27) transmis par courriel en date du 22 décembre 2022, ne présentent pas une gêne avérée pour les armées du point de vue aéronautique.

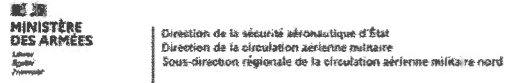
Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle consultation.

Ce document est établi sur la base des critères actuellement pris en compte par le ministère des armées et des informations recueillies à ce stade de la consultation. Il tient compte de la réglementation et des contraintes en vigueur au jour de l'étude.

Enfin, en ce qui concerne les immeubles militaires et les servitudes d'utilité public relevant du ministère des armées, votre projet ayant une hauteur inférieure à 50 mètres, vous devez également recueillir l'avis de l'Etat-major de la zone de défense de Rennes – EMZD RNS/DES/BSIURB - Quartier Marguerite – BP 20 - 35098 Rennes Armées, en copie de ce mail.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Division Environnement Aéronautique
DSAE/DIRCAM/SORCAM-NORD/DEA
Base aérienne 705 – Cinq Mars la Pile – RD 910
37076 TOURS CEDEX 02



Envoyé : jeudi 22 décembre 2022 15:50

Objet : demande d'avis pc parc solaire

Bonjour
je sollicite votre avis pour un parc solaire à Conches en Ouche
je vous transmets les documents en pièce jointe
Bien cordialement